

MUR 1771

*Vingt-neuvième*

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'hiver 1959.

Mes chers Confrères,

Sur la foi de textes solides et de paroles volatiles; je croyais vivre dans un pays de liberté. Non point celle que prône l'Abbaye de Thélème, car, vu le caractère impossible des humains, elle nous conduirait tout droit à l'anarchie, mais une liberté que j'oserais appeler bourgeoise, tempérée, comme il convient, par quelques parapets idoines à éviter les précipices.

Je n'en donne pour exemple que nos confrères journalistes. Ils sont libres d'écrire tout ce qu'ils veulent. Dans les limites permises. Il y a partout des intouchables et des gens qu'on ne saurait assez bichonner. Non averti, le journaliste ne saisirait par la délicatesse de certaines attaches.

Le mécénat évolue. Le personnage aux largesses ostentatoires qui obligeait à des genuflexions de gratitude a fait place à des forces anonymes aux interventions subtiles. Elles permettent à un journal de vivre. Avez-vous jamais réfléchi à cette liberté de la presse, garantie par la Constitution? Au lieu de publier des pamphlets sans nom d'auteur, nous avons le droit d'imprimer tout

ce qui nous passe par la tête. En principe, s'entend. Je suis bien tranquille à ce sujet. Vous ne songeriez jamais, mes chers Confrères, à imprimer tout ce qui vous passe par la tête, vous tenez trop à votre réputation.

Vous n'ignorez pas ce qu'il en coûte de se faire imprimer tout vif ; j'en appelle à vous, les fidèles du compte d'auteur. Pensez donc au coût d'un journal ! S'il réussit ce tour de force de vendre sa marchandise au-dessous du prix de revient, c'est précisément à cause de ce mécénat discret qui porte des noms divers. Sans lui, les nouvelles seraient hors de prix.

J'accepte donc les tabous inévitables. Qui songerait à s'en prendre à une entreprise qui vous honore de sa royale publicité ? Ce serait d'un goujat ! Mais j'étais persuadé que certains secteurs pouvaient se permettre d'ignorer de tels ménagements. Ainsi la critique. Je n'ai pas à vous la définir. Qu'un monsieur ou une dame réussisse à faire imprimer ses impressions sur les travaux d'autrui, et les voilà, l'un et l'autre, installés critiques. Le droit d'encenser ou de démolir n'est rien comparé à la joie de signifier aux responsables d'un travail créateur, comment ils auraient dû s'y prendre pour qu'il fût mené à bonne fin. Aucune justification n'est nécessaire. C'est admirable ! On n'imagine pas la liberté mieux servie.

Eh bien, il m'a fallu déchanter. Je vous fais juges de l'affaire.

Encore que je ne dédaigne point la substantifique moelle que nous offrent les gazettes, je ne m'en nourris pas d'une manière suivie. Or, je tombe un jour sur une histoire de faux tableaux qui me semble rocambolesque. Deux experts s'étaient contredits avec passion. C'est, vous l'aurez remarqué, le propre de tous les experts. Quand l'un d'eux, nouvel Achille, drapé dans un silence majestueux, décida soudain de se retirer du combat, cependant que son adversaire clamait que le débat n'était pas clos.



Une revue d'art s'estomira tout au long d'un numéro de cette retraite impressionnante, et un groupe de notables écrivit à ce propos une belle lettre au Premier Ministre qui omit de répondre.

Je me dis : cet expert est un scientifique, car il ne regarde jamais un tableau comme vous ou moi, mais toujours au microscope. « La science, a dit François Bacon, n'est rien d'autre que l'image de la vérité ». Il n'y avait plus qu'à plagier Dieu le père. Je m'écriai : « Que la lumière se fasse ! » et je m'adressai à la presse. Voyez-vous une plus belle preuve d'estime ?

Le rédacteur en chef d'un périodique voué aux arts et aux lettres fut tôt convaincu de la nécessité d'intervenir. Hélas, après avoir acquiescé il refusa, alléguant de possibles ennuis. Un autre accepta lui aussi, pour dire peu après qu'il n'y avait rien de nouveau dans cette affaire. Un troisième, se prenant pour le Premier Ministre, omit de répondre.

Je me dis : ces messieurs sont trop haut perchés, allons à la source, et j'en appelai, sachant que le journaliste y foisonne, à l'Association belge des critiques d'art. Il me fut opposé un silence digne des dieux passés, présents et sans doute futurs.

Et voilà où nous en sommes.

Je passe sur l'enjeu. Les deux tableaux sont des faux ou des chefs-d'œuvre. Je passe sur l'impuissance des compétences à s'y retrouver. Je néglige le fait que, sans l'opposition de l'expert qui veut parler, les deux toiles seraient déjà détruites. J'accorde que c'est moins exaltant que de jouer aux magisters en décernant tous les mois des couronnes de papier doré à des artistes qui s'en passeraient bien, ou de publier des commentaires suaves sur les vedettes du jour.

On craint, dit-on, d'indisposer des personnages haut placés.



C'est le moment de rappeler le mot d'Aristote : « Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage ».

Je pense à Zola qui, sachant qu'il allait au-devant d'une condamnation, n'en lança pas moins son fameux « J'accuse ». Il est vrai que la vie d'un homme était en jeu. Nous ne parlons que de la vie de deux tableaux. Il n'importe. Si quelqu'un veut se faire entendre, il doit être entendu et il ne suffit pas que M. Paul Coremans dise : Je ne répondrai plus.

« La vérité n'a pas d'heure », a dit Albert Schweitzer.

Et, s'il ne reste plus qu'un homme pour la défendre, ce qui implique la défense de la liberté, de cette liberté si malmenée par la presse, encore que garantie par la Constitution, je vous le dis tout net, mes chers Confrères, cet homme, ce sera moi.

ROGER AVERMAETE.